

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de la Sarraz

Séance du 29 juin 2007

Présidence : Pierre ó André Gaudin, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 3/2007 relatif au regroupement des corps de sapeurs-pompiers des Communes d'Eclépens, d'Orny, de Pompaples et de La Sarraz en un seul corps intercommunal,
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter le regroupement des corps de sapeurs-pompiers des communes d'Eclépens, d'Orny, de Pompaples et de La Sarraz en un seul corps intercommunal avec effet au 1^{er} juillet 2007
- d'adopter la convention intercommunale sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours, telle que présentée, sous réserve d'approbation par l'Etablissement cantonal s'assurance incendie
- d'adopter le nouveau règlement intercommunal sur le Servie de Défense contre l'Incendie et de Secours, tel que présenté, sous réserve d'approbation par les Autorités cantonales

Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2007

Le Président :
Pierre-André Gaudin

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire
